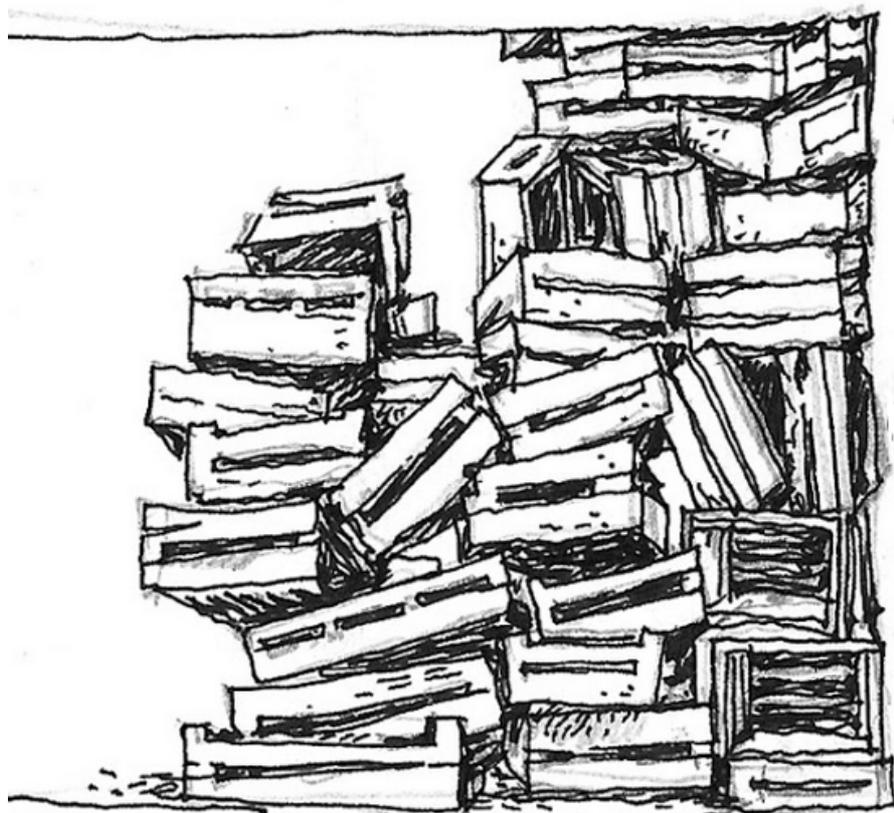


1ER JUILLET 2021 / 30 JUIN 2022

RAPPORT D'ACTIVITE



La Cagette de Montpellier / SAS coopérative
SIRET 82995184700013
19 av Georges Clémenceau - 34000 Montpellier



SOMMAIRE.



PRÉSIDENCE

P 1 / 2

Rapport moral
Hommage à Catherine

LES MEMBRES DE LA CAGETTE

P 3 / 4

Le sociétariat
Les salarié·e·s

COMMENT SE PRENNENT LES DÉCISIONS ?

P 5 / 7

Une gestion ouverte aux membres
Les comités
La table ronde
Les temps collectifs
Les outils de communication

L'APPROVISIONNEMENT

P 8 / 11

Les achats
Les ventes
Les fournisseur·se·s

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

P 12 / 13

Analyse des indicateurs
Valeur de la part sociale

LES PROJETS DU PROGRAMME 2021/2022

P 14 / 18

Grand Magasin
Dernier kilomètre
Relancer le comité Médiation/prévention
Nouveaux moyens de paiement
Politique salariale
Gestion des déchets
Solidarité
Relancer les temps collectifs

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DES COMITÉS

P 19 / 25

Comité BDM
Comité SNTF
Comité repas salarié·e·s
Comité solidarité
Comité informatique
Comité accueil
Comité prospection
Comité communication
Comité participation
Comité comptabilité

"Ce n'est pas le fait de porter le même maillot qui fait une équipe, c'est de transpirer ensemble." Aimé JACQUET

La Cagette, une histoire de Nous

La Cagette c'est cette histoire qui dit que tout·e seul·e, on ne fait pas grand-chose, mais que quand on s'y met à beaucoup, on peut avoir de l'impact sur nos vies. L'année qui vient de s'écouler nous prouve que notre projet est résolument collectif, et que c'est une (la ?) clé de notre réussite.

En effet, à l'automne dernier, comme de nombreux projets collectifs, la participation était en baisse à la suite du COVID. Et en conséquence, nos perspectives financières étaient franchement mauvaises. Après quelques discussions corsées en Table Ronde, nous avons décidé de créer deux comités (Prospection et Participation) qui ont proposé un plan d'action, présenté en Agora en novembre. Appel des désinscrit·e-s, plan de communication, création d'affiches, collectivement, nous avons pris le problème à bras-le-corps ! Néanmoins, ce n'était pas suffisant.

En parallèle, l'URSSAF a décidé de générer une péripétie supplémentaire : nous allions être contrôlé·es en janvier. Précision importante, c'est la première fois, en France, qu'un supermarché coopératif se faisait contrôler et nous en redoutions le résultat. Sueur et stress ont été au rendez-vous. Avec une issue très favorable : un rappel à la règle concernant la gestion des primes, aucun redressement et des félicitations pour bonne gestion, ouf ! La Cagette a passé une épreuve de plus !

Puis en mars, c'est le lancement de la 2ème étape du plan de relance car nos prévisions financières restaient mauvaises : communication sur les chiffres, réouverture massive des binômes, discours sur le fait de pouvoir devenir coop dès 10€, communication et agora pour dire "allons recruter 300 coops !". Ensemble, nous sommes allé·es chercher ces nouvelles personnes et résultat, nous avons réussi ! Vive nous ! Les effets positifs continuent à se faire sentir car les réunions d'accueil connaissent une forte affluence depuis mi-août !

Néanmoins, nos perspectives financières sont toujours instables, et notre modèle fragile. Les travaux du tram 5 ont commencé cet été et les livraisons sont parfois un peu compliquées. De plus, malgré pas mal de temps passé dessus, notre recherche d'un grand magasin ne donne rien. Enfin, notre structure de coopérative tient à un grand investissement de peu de personnes et nous aimerions voir plus de personnes participer aux comités, toutefois sans créer de difficultés sur les créneaux en magasin. Ce sont ces défis que nous devons relever sur l'année qui arrive. Continuer à faire vivre notre projet, toujours collectivement, en faisant une place à chaque personne qui veut participer à l'effort collectif et en y prenant du plaisir !

Je finirai avec des mercis : merci à toute la comptabilité, notamment Yves, Alain, Françoise, Jérôme et Faustine qui ont récupéré tout ce que faisait Catherine cet été. Merci au comité accueil pour leur efficacité et leur investissement, merci à toutes les personnes qui font vivre les comités et merci à nous tous·tes de faire vivre La Cagette, longue vie à elle !

HOMMAGE A CATHERINE



Catherine s'en est allée, dansons en sa mémoire

Catherine Chevallier s'est éteinte cet été. Un soir, elle faisait une réunion du comité Turfu* et le lendemain, elle était partie. Son départ, si soudain, laisse un trou béant dans nos cœurs et un vide pour La Cagette et Les Ami-e-s de La Cagette. Catherine a géré pendant plusieurs années les finances de La Cagette : modèle économique, comptabilité, factures, si La Cagette tient le coup, c'est grâce à son dévouement sans faille, à ses heures passées à organiser, gérer, accompagner pour améliorer notre modèle. Comme si ce n'était pas suffisant, elle participait également à de nombreux comités autour de l'animation et s'investissait également dans l'association.

Mais Catherine, ce n'est pas que les comités. C'était une femme d'une rare générosité, dont l'attachement au projet était total, sans faille, et sans relâche. De nombreuses fois, elle et Jean-Jacques, son mari, ont accueilli des moments importants pour La Cagette, chez eux, dans leur jardin. Catherine, c'était cet esprit vif, cette mémoire exceptionnelle qui nous rappelait à nos obligations quand on tentait de s'y soustraire, qui nous rappelait, parfois sans concession, l'importance du projet ou la nécessité de creuser certains points. C'était cette personne, souvent en retard à la Table Ronde et qui, quand on le lui reprochait, nous regardait avec un petit sourire, et nous répondait "oui, oui" ou "désolée, je n'ai pas vu l'heure" sans en penser un mot. C'était cette tête de mule qui pouvait défendre son idée envers et contre tous. C'était aussi cette joie de vivre.

Vivre pour sa famille : son mari, ses enfants et petits-enfants. Vivre pour profiter de chaque moment comme si c'était une nouvelle expérience, vivre pour profiter des petits et grands moments en leur donnant toute l'intensité dont elle était capable. Vivre et découvrir de nouvelles choses, continuer à être insatiable de découvertes.

Alors, je crois que la plus belle manière d'honorer sa mémoire est de vivre un peu comme elle, à fond et en oubliant parfois de freiner, en croquant à pleines dents la vie et en vivant la vie que l'on se choisit. Gardons en tête tous ces bons moments passés avec elle et dansons maintenant !

**Le comité du futur pour les intimes !*



Delphine Esselin
Présidente

LE SOCIÉTARIAT

Chiffres au 30/06/22



3497 membres



545 nouveaux membres
(depuis le 01/07/21)



2156 acheteur-euse-s



960 binômes
soit environ 1/3 des coops



112 membres qui
ont quitté la
coopérative

La Participation

Parmi les membres actives :



24 % sont désinscrites
de leur créneau



4 % sont en statut rattrapage



72 % ont un statut leur
permettant de faire des courses (à
jour, en délai ou exempté)

Comment les nouveaux coops ont-ils connu La Cagette ?

554 réponses

Par un-e proche - 66%

Autre -
1%

Par un
tract - 1%

En passant devant - 17%

Sur les réseaux sociaux - 5%
Par la presse - 4%

À un évènement/conférence- 3%

Par une recherche internet- 2%

Portrait-robot de cageot-te !



La/le coop-type est
arrivé-e en 2017-2018,
elle/il vient à La Cagette
en vélo.



Elle/il est arrivé-e pour :
- l'alternative à la grande
distribution
- valoriser les produits et
producteurs locaux



Elle/il se dit très attaché-e à
La Cagette.

Trouve que La Cagette remplit
ses objectifs d'alternative à la
grande distrib. 

Fait presque toutes ses
courses à La Cagette.



Légèrement moins pour
échanger/débattre sur les
questions d'alimentation.



Trouve les règles de
participation satisfaisantes
bien qu'améliorables.



Et considère que les
principaux freins au
recrutement sont la
participation de 3h et
l'accessibilité du magasin.

L'ÉQUIPE SALARIÉE



Maxime
Thoueille



Marine
Aboutaieb



Julie
Rodriguez



Thibaud
Gravez



Faustine
Auzanneau



Antonin
Molino



Chloé
Bellue



Géraldine
Cuilleret
(CDD jusqu'au
5/11/2022)

Quelles sont leurs missions ?

Ils ont une fiche de poste unique d'**animateur-riche de réseau** et chacun-e a des responsabilités légales déléguées par la présidence ainsi que des responsabilités dans des pôles et comités telles que définies dans le manuel des membres (approvisionnement, administration, modèle économique, gestion des membres, informatique, travaux et maintenance des équipements).

L'équipe salariée encadre les créneaux de participation et anime la vie de certains comités. Ils assurent également les tâches de suivi quotidien liées aux commandes, à la réception de marchandises et à la gestion des stocks et rayons.

Conditions salariales



35h/semaine



1 jour de récup
par mois (pour
compenser les heures
supplémentaires)



Rémunération
1870€ brut/mois
1458€ net/mois
(192€ brut/mois de plus
que le SMIC actuel)



Mutuelle et
prévoyance payées à
100% par La Cagette.



Des "repas salarié-e-s"
payés pour moitié par
la coop et pour moitié
déduits des salaires.



13e mois versé en 2
temps : une fois en mai
et une fois en
novembre.

Chronologie de l'année des conditions salariales



- **Octobre 2021 :**
 - Vote en Assemblée Générale de la modification des statuts qui nous permet de rentrer dans la Convention Collective des Coopératives de Consommation
 - Adhésion à la Fédération Nationale des Coopératives de Consommation
- **Novembre 2021 :**
 - Augmentation de + 69€ bruts, soit un salaire de 1770€ bruts/mois/salarié-e afin de suivre les directives de notre nouvelle convention collective.
 - Versement du prorata du 13ème mois
 - La Cagette offre un jour de congé payé supplémentaire aux parents (dans notre convention collective, seules les mères de plus de 21 ans y ont droit, mais nous trouvons ça un peu obsolète)
- **Janvier 2022 :** contrôle URSSAF de La Cagette, passé haut la main. Nous avons eu seulement un rappel à l'ordre concernant la formalité de gestion du versement des primes exceptionnelles, mais La Cagette n'a subi aucun redressement.
- **Février 2022 :** Mise à jour du DUERP
- **Avril 2022 :** Adhésion à l'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité
- **Mai 2022 :**
 - Augmentation de + 100,44 € bruts, soit un salaire de 1870,44 € bruts/mois/salarié-e en raison de la modification de la convention collective
 - Versement de la moitié du 13ème mois.

UNE GESTION OUVERTE

Pour rappel, les règles de fonctionnement de La Cagette sont expliquées dans deux documents essentiels : les statuts et le règlement intérieur (le « Manuel des membres »), téléchargeables sur le site web de La Cagette. Au cours de l'année écoulée, plusieurs modifications ont été proposées et approuvées par les coops.

Démocratie participative



Le but principal de notre mode de fonctionnement est d'inciter les membres à prendre des missions dans la gestion de la coopérative, avec comme moteur l'essor d'une démocratie plus participative et moins représentative. Bien sûr nous avons besoin d'élire en assemblée générale une présidence pour des raisons légales de responsabilité vis-à-vis des tiers, et voter des orientations pour connaître le chemin collectif que nous souhaitons prendre.

Néanmoins, plus nous serons nombreuses·x à partager ces missions et à nous investir dans les comités, moins le pouvoir sera centralisé et plus la coopérative ressemblera à ses membres. Il ne s'agit pas de créer une assemblée générale permanente mais de découper le projet en autant de petites portions qu'il y a de volontaires afin d'être à la fois efficaces et démocratiques. Alors rejoignez-nous dans les comités, prenez part à la construction du projet et retrouvez le contact des responsables ou référent·e·s des comités qui vous intéressent sur le site web de La Cagette ! Voici comment cela fonctionne :

Organisation des comités



Les comités regroupent les individus concernés par une thématique.

Les comités se réunissent à la fréquence qui leur semble nécessaire pour accomplir leurs missions.

Les comités sont tous animés par un·e "responsable" et un·e "référent·e".

Comme son nom l'indique, la/le responsable de comité est responsable de l'accomplissement de TOUTES les missions de son comité. Elle/il doit en rendre compte auprès de l'instance supérieure c'est-à-dire le comité auquel il est rattaché s'il s'agit d'un sous-comité, ou bien la Table ronde s'il s'agit d'un comité "classique".

La/le référent·e représente les membres du comité auprès de l'instance supérieure. Elle/il fait remonter leurs problématiques.

Nous distinguons deux types de comités :

Les comités permanents portent des missions essentielles à la survie de La Cagette. Leurs responsables et référent·e·s sont donc des membres permanents de la Table ronde, c'est-à-dire qu'ils/elles sont invité·e·s à participer à toutes les réunions hebdomadaires de celle-ci. Il s'agit par exemple du comité communication, du comité comptabilité ou encore du Bureau des membres.

Les comités projet portent des missions ponctuelles. Leurs responsables et référent·e·s assistent occasionnellement à la Table ronde, en fonction de l'ordre du jour et des besoins des comités.

Organisation de la table ronde



La table ronde est la réunion des responsables et référent·e·s des comités permanents, des salarié·e·s et de la présidence. Sont également présent·e·s les responsables et référent·e·s des comités projets invités. Tous·te·s les autres membres sont bienvenu·e·s en tant que spectateur·rices.

Elle se réunit en table ronde d'affinage tous les jeudi soirs de 17h à 19h et en table ronde de triage de 18h à 20h le premier jeudi du mois dans les bureaux de la rue Castilhon.

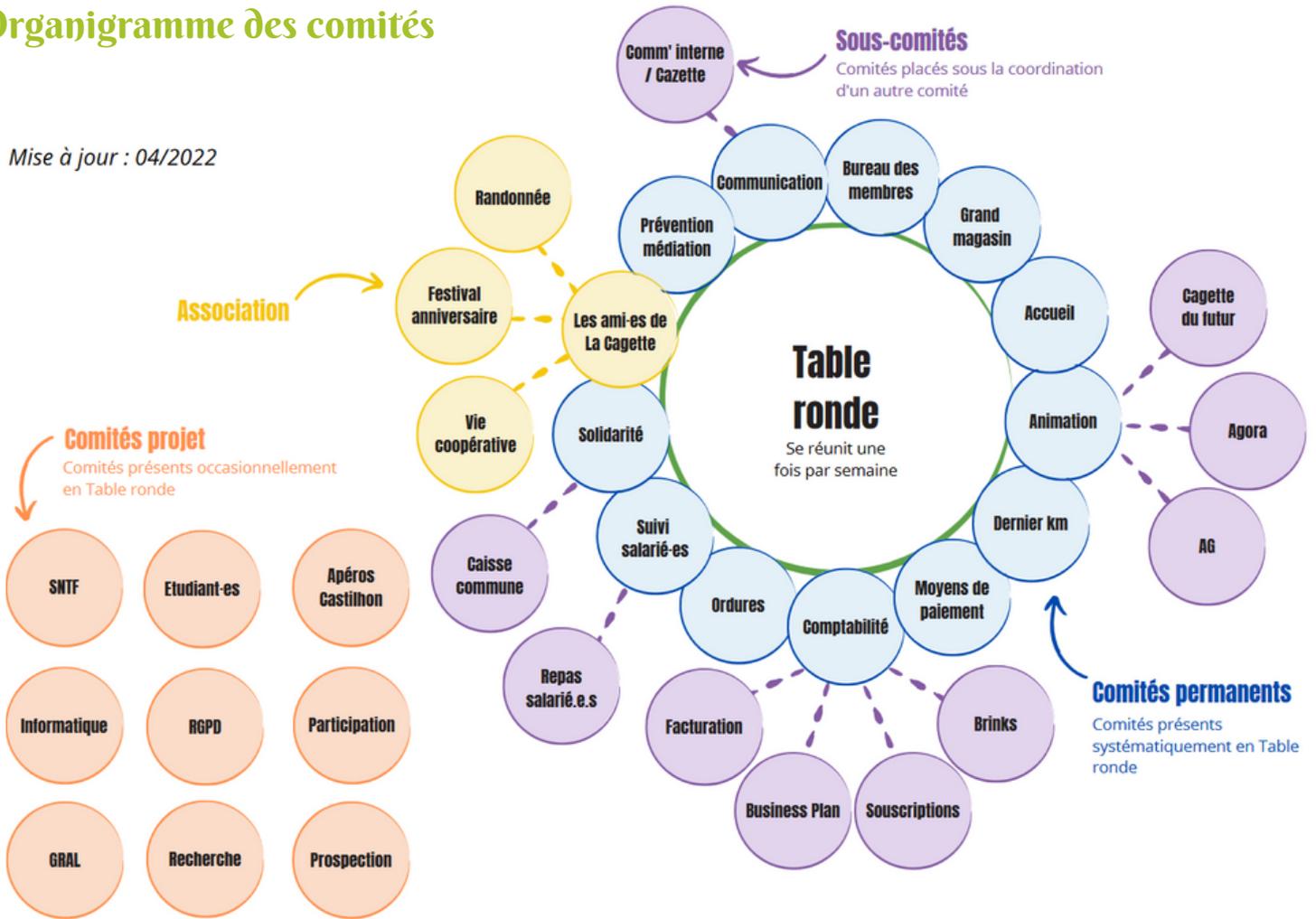
La table ronde d'affinage permet de lister puis de préciser les projets qui ne peuvent être intégralement gérés par un comité (projets qui auraient besoin de temps salarié, d'argent, ou nécessitent la coordination de plusieurs comités).

La table ronde de triage permet de faire le point sur les projets réalisés pendant le mois et de définir les projets prioritaires pour le mois suivant.

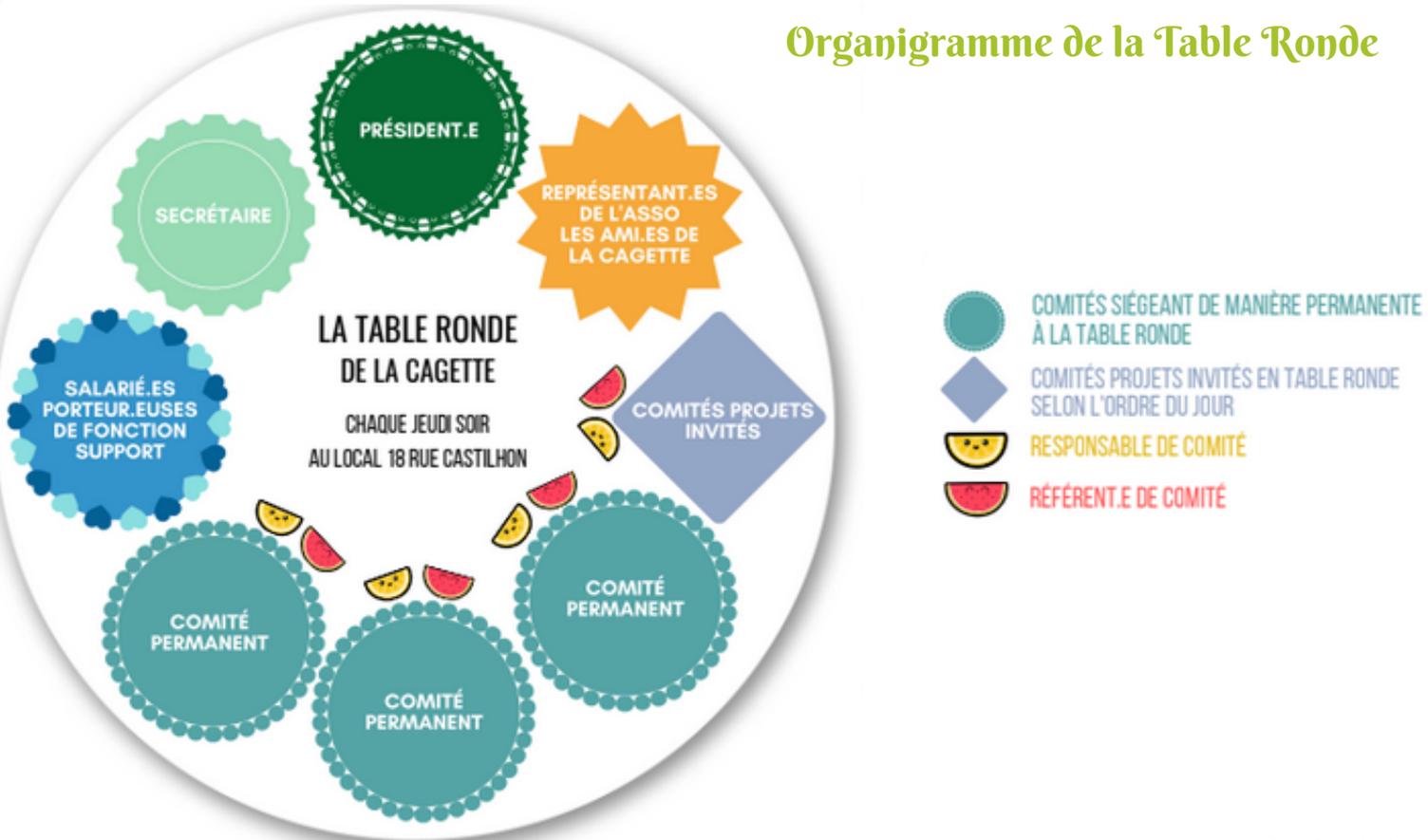
UNE GESTION OUVERTE

Organigramme des comités

Mise à jour : 04/2022



Organigramme de la Table Ronde



TEMPS COLLECTIFS

Les Agoras



Les Agoras sont organisées environ tous les trois mois par le comité du même nom. Tou-te-s les coopérateur·rice·s y sont convié·e·s.

Elles se déroulent en deux parties :

- **Une partie informative** présentée par les membres de Comités et la Table Ronde qui a pour but d'indiquer les enjeux actuels de la coopérative.
- **Une partie "participative"** dont le but est d'amener les participant·e·s à s'approprier les enjeux de La Cagette et leur donner les clés et des moyens pour leur permettre de s'impliquer en étant notamment force de proposition.

La journée d'été

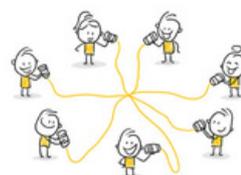


Le comité Cagette du Futur a proposé cette année une journée d'été ouverte à tou-te-s les membres de La Cagette pour leur permettre de proposer de nouveaux projets pour cette nouvelle année et encourager des nouvelles personnes à rejoindre les comités existants.

Elle s'est tenue le **samedi 2 juillet 2022** dans les locaux de l'association "La Gerbe" rue Chaptal, suivi d'un événement festif pour clôturer la campagne de recrutement des +300 coops.

Au cours de cette journée de cogitation, **35 personnes** ont participé à un forum ouvert dont les comptes rendus des projets plébiscités ont été publiés sur la toute nouvelle plateforme collaborative <https://openbar.lacagette-coop.fr/>, inaugurée pour l'occasion ! Certaines de ces réflexions se sont traduites en projets concrets que vous retrouverez dans le **programme de l'année 2022 / 2023**.

COMMUNICATION



- **La Cagette express** : c'est le mail informatif, aussi synthétique que possible, envoyé à tou-te-s les coopérateur·rice·s aussi souvent que nécessaire dès qu'il y a des informations à transmettre concernant la vie de La Cagette.
- **La lettre de la table ronde** : c'est le journal officiel des comités de La Cagette. Une fois par mois elle présente les chantiers réalisés et ceux prévus pour le mois suivant. Elle est consultable sur le site de La Cagette, dans l'onglet "Actualité".
- **L'agenda des comités** : les comités y inscrivent leurs réunions et le lieu. Il est consultable sur le site de La Cagette, dans l'onglet "Actualité".
- **Fil d'actu** : il présente les événements à venir mais permet aussi aux comités de diffuser des "Wanted". Les wanted ce sont des appels à participation, par exemple : le comité "Anniversaire de La Cagette recherche un·fle graphiste". Le fil d'actu est consultable sur le site de La Cagette, dans l'onglet "Actualité".
- **La borne d'accueil du magasin** : permet d'afficher une information urgente ou une actualité aux coopérateur·rice·s quand ils vérifient leur statut en entrant au magasin pour faire leurs courses.

Outil de communication au sein des comités :

- **Le Discord de La Cagette** : depuis le confinement, un nouvel outil très pratique est utilisé pour que les membres des comités puissent discuter : le Discord. Il s'agit d'une plateforme de "tchat" avec des fils de discussion par comité. Discord est une application utilisable sur smartphone et sur ordinateur.

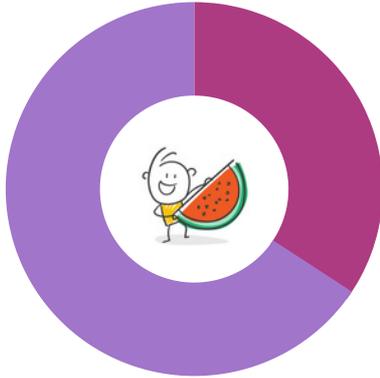
LES ACHATS



Au cours de l'année écoulée, La Cagette a acheté pour **1 983 662 € HT** de marchandises auprès de 111 fournisseur-se-s.

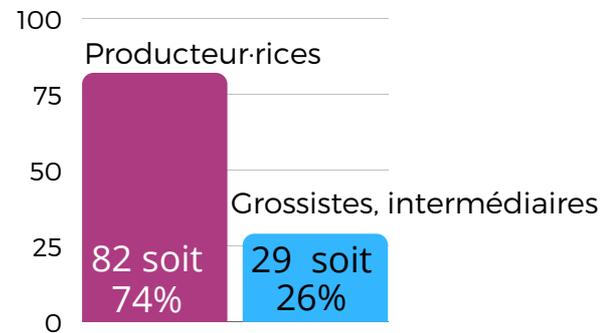
Volume d'achats en euros HT par type de fournisseur-se

1 306 000€
Grossistes
Intermédiaires
Distributeurs
65.8%

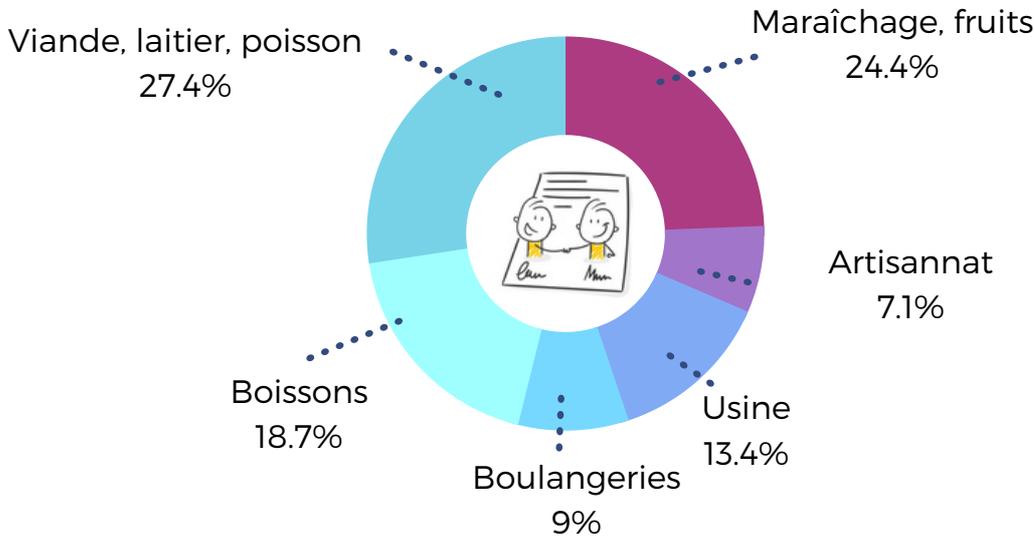


680 000€
Direct Producteur-ric(e)
34.2%

Nombre de fournisseur-se-s

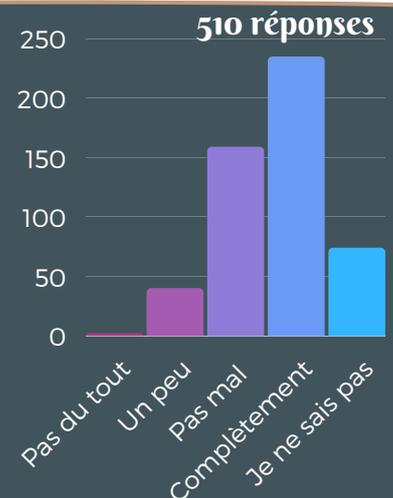


Répartition des achats en direct



Retours de l'enquête de satisfaction

Notre politique d'achat semble convenir aux attentes des coopérateurices, en effet lors de l'enquête de satisfaction voici les réponses à la question "Pensez-vous que La Cagette remplit ses objectifs en terme de co-construction de filières justes et durables et de rémunération juste de ses producteur-ric(e)s?"



L'approvisionnement

680 000€ d'achats directs à des producteur-riche-s, (sans intermédiaire), ça peut paraître peu, mais en réalité c'est énorme et cela est en cohérence avec la raison principale pour laquelle nous avons rejoint La Cagette. (93% des 510 personnes qui ont répondu à l'enquête de satisfaction ont rejoint le projet pour avoir une alternative à la grande distribution et la majorité pensent que nous remplissons cet objectif).

C'est assez peu si l'on considère que plus de la majorité de la marchandise vendue à La Cagette provient de grossistes (64%) mais c'est bien normal. La Cagette a vocation à donner **accès à une gamme complète de produits et de permettre aux gens d'éviter les grandes surfaces**. Or, une proportion importante des produits de grande consommation ne sont pas locaux (épicerie, non-alimentaire, bananes, chocolat, café, et tant d'autres) et ne pourraient pas l'être pour toutes sortes de raisons (climat, écosystème...). Si tant est que nous voulions réduire notre diversité alimentaire afin de ne manger que des produits locaux, *"la surface agricole de l'Hérault ne suffirait pas, loin s'en faut et même en prenant des hypothèses de réduction du gaspillage et de la consommation de produits animaux, à nourrir toute la population de l'agglomération"*(N. Bricas, Cirad, voir référence en bas de cet article).

Qu'on le veuille ou non, une proportion importante de nos "besoins" ne sont accessibles que via des intermédiaires.

Plutôt que de nous arc-bouter sur des principes (circuits courts, localisme) , nous essayons donc de tenir la corde par les deux bouts : **réunir le plus de personnes possible**, avec leurs habitudes alimentaires différentes, leurs moyens financiers différents, et parallèlement leur permettre de dépenser leur argent en dehors des réseaux de la grande distribution. Nous créons du même coup de nouveaux débouchés rémunérateurs pour des filières vertueuses.

Nous évitons ainsi de tomber dans le piège de l'épicerie zéro déchets, 100% locale, Bio, réservée à celles et ceux qui ont les moyens de se payer leurs idéaux.

En revanche, nous trouvons intéressant, lorsque c'est possible, d'acheter des produits "en direct" aux producteur-rices. Cela permet effectivement de leur "réserver" une part, la plus importante possible de la valeur produite.

Cette année ce sont ainsi **680 000€ HT** que nous avons collectivement dépensé dans des filières directes ! Agriculteur-rices, éleveur-ses, artisan-es, usines à qui nous achetons à des conditions avantageuses, en leur évitant de subir la négociation commerciale avec les centrales d'achat. **C'est l'une des plus belles réussites de La Cagette que de permettre à nos 89 producteur-rices de garder pour elleux l'intégralité de la marge qui aurait pu être ponctionnée par un intermédiaire dans un autre circuit de distribution.**

Si l'on compare aux ratios des autres supermarchés, nos **34% d'achats en direct** sont en réalité une proportion énorme. Nous n'avons pas de chiffres à présenter à ce sujet mais nous avons que la plupart des magasins franchisés passent l'intégralité de leurs commandes auprès de leur centrale d'achat. Certains ont un contrat de franchise qui leur permet d'acheter une part infime de leurs marchandises en dehors de leur centrale d'achat mais cela ne s'approche en aucun cas des 34% d'achats en direct réalisés par La Cagette.

Acheter **680 000€ à 84 producteur-rices** différent-e-s c'est aussi un choix difficile car cela augmente considérablement la quantité de travail que nous devons accomplir : cela multiplie les commandes, les livraisons, le suivi qualité, la facturation, et le potentiel d'erreur commises par nous et par elles-ux à chaque étape. En effet, chaque producteur-riche ne produit que quelques références, ce qui ajoute un travail de gestion conséquent.

À l'inverse, acheter à des intermédiaires, c'est commander plusieurs dizaines, voire centaines de références en même temps avec des services logistiques et comptables efficaces derrière. C'est simple et efficace !

Il faut enfin faire la part des choses entre centrale d'achat de la grande distribution et "intermédiaire". Certains intermédiaires font un travail exceptionnel (Ethiquable, Scop Epice, Agrosourcing...) et il ne faut pas tomber dans les pièges du localisme ou de la légumisation des débats sur l'alimentation. Nous vous invitons, à ce propos à lire les travaux de Nicolas Bricas (du Cirad de Montpellier) :

Interview "Le tout local est-il un piège ?" consultable sur le site www.agrobiosciences.org

Et pour aller plus loin, le chapitre "Prendre ses distances avec le local ?" de l'ouvrage collectif, Une écologie de l'alimentation. In Bricas N., Conaré D. et Walser M. (Dir.), Editions Quae, pp. 225-236 [Texte intégral]

L'approvisionnement

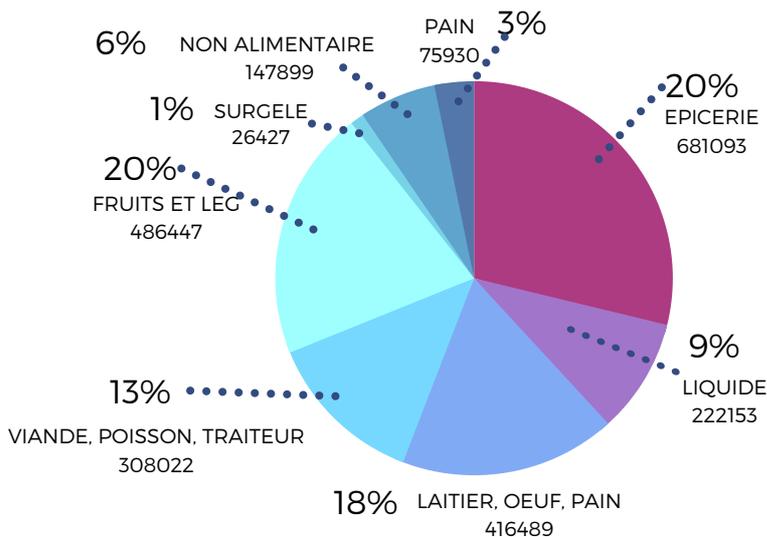
VENTE ET FOURNISSEUR·SES



Chiffre d'affaires : **2,365 Millions HT** d'euros de marchandises

Depuis sa création en 2017, La Cagette a déjà cumulé plus de **10 580 000 euros TTC de ventes**. Une somme d'argent qui a échappé aux dividendes de la grande distribution et que nous avons décidé collectivement de rediriger autant que possible vers des filières de productions respectueuses de l'environnement et du travail des producteur·rices.

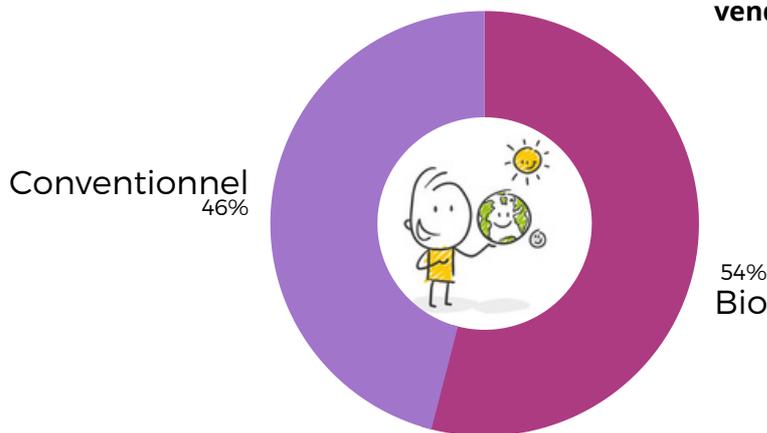
Répartition des ventes par rayon En chiffre d'affaire TTC



Les Meilleures Ventes en quantité

1. **12,736 tonnes** de pommes bio
2. **11 254 boîtes** de 6 œufs Plein Air Pic Saint Loup
3. **11,239 tonnes** de bananes bio équitables
4. **8 259** salades bio
5. **8,124 tonnes** d'oranges bio
6. **7,675 tonnes** de carottes bio
7. **6,820 tonnes** de pommes de terre bio
8. **6,476 tonnes** de courgettes bio
9. **6456 yaourts** brebis Ferme des saveurs 400ml

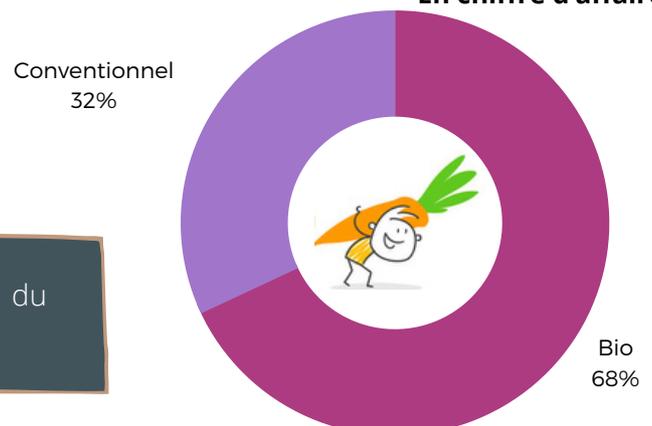
Répartition des ventes



À l'unité pour les produits qui ont été vendus au moins une fois pendant l'année.

On constate une augmentation du nombre de produits référencés de presque 10% par rapport à l'année précédente (+315 références). C'est le résultat des demandes produits et du travail réalisé par les salarié.e.s pour y répondre.

Répartition des ventes En chiffre d'affaire TTC



On constate une augmentation de 2% la part du Bio dans le CA.

L'approvisionnement

Impact des changements climatiques sur l'agriculture - retours de maraîcher·ère·s

Comme l'explique le média en ligne **Reporterre** dans son article du 7 octobre, ("Sècheresse : « épuisés », les agriculteurs réclament une aide d'urgence"), l'été a été extrêmement rude pour les agriculteurs et les producteurs de La Cagette nous l'ont bien fait sentir.

La Part Du Loup a dû se séparer d'une employée à cause de la baisse de production de fourrage sur leur exploitation et de l'augmentation du prix sur le marché. **Denys Oliveiro** et **Sylvain Planque** ont constaté une forte baisse de rendement de leurs chèvres à cause de la chaleur. **M. Patate** a dû déplacer ses pompes en urgence à plusieurs reprises à cause du manque d'eau... et la liste est encore longue. Tou·tes (ou presque) se sont plaint·e·s de la chaleur qui rendait le travail extrêmement pénible.

À la rentrée de septembre nous leur avons proposé d'écrire un mot à destination des membres de La Cagette afin d'expliquer leurs difficultés mais la plupart d'entre elles·ux ne l'ont pas fait. Pas parce qu'iels ne voulaient pas, mais simplement parce que le temps leur manque. Nous vous invitons donc encore et toujours à favoriser l'achat de leurs bons produits quand vous les croiserez dans les rayons !



Nous vous proposons également de lire ici les deux témoignages que nous ont envoyés la ferme urbaine de la Condamine (Montpellier) et le Mas Alexandrine (Lansargues)

" Salut la cagette ! Un petit retour à chaud de la Ferme Urbaine de la Condamine sur la saison 2022.

Les prix de toutes les matières nécessaires à la production de légumes ont explosé. L'engrais a presque doublé, le plastique a subi une augmentation largement supérieure à l'inflation nationale. Nous ne sommes pas des gros consommateurs de gazole mais tout de même vous aurez constaté cette forte hausse qui impacte nos livraisons et les outils mécanisés qui nous soulagent énormément.

On espère que les prix (déjà corrects) de La Cagette seront revalorisés pour tenir compte de cette inflation générale.

Pour ce qui est de l'été : niveau sécheresse le département a été relativement épargné, puis nous sommes raccordé au canal du bas Rhône qui nous confère une certaine sécurité. Pour ce qui est de la chaleur très hâtive et durable, cela a eu des conséquences positives sur l'arrivée de bonne heure de nombreux légumes d'été.

A contrario les conséquences négatives sont bien plus nombreuses, nos corps ont subi des températures quotidiennes de 35 degrés durant presque deux mois, et je ne parle pas du travail sous abri. Même en se levant tôt cela a été éprouvant physiquement et mentalement lorsque la météo n'annonce pas de baisse durant des semaines entières, de plus beaucoup de nos légumes ont ralenti drastiquement leur croissance et leur production (tomates, aubergines), une grande quantité de coups de soleil sur les légumes ont été constatés ce qui a rendu invendable une partie conséquente de notre production (30% à peu près).

Voilà pour le ressenti de mon année 2022 à la ferme de La Condamine "

Léo, un des maraîchers de la ferme de La Condamine à Montpellier

"Bonjour, notre offre actuelle est assez limitée, et nous en sommes désolés, mais nous avons rencontré des problèmes lors des plantations de deuxième quinzaine d'août pour les produits censés être récoltés actuellement.

En effet, la faune a elle aussi souffert de la sécheresse et des grosses chaleurs de cet été, donc dès qu'elle trouve quelque-chose de vert, tendre, humide à se mettre sous la dent ou dans le bec ... => elle en profite !!! Voilà pourquoi pas encore de primeurs feuilles type salades, blettes, épinards... Tout a été dégusté par les animaux plus ou moins gourmands qui gravitent autour du Mas Alexandrine. On a eu quelques problèmes du même type dans les plantations sous serres, mais dans de moins grosses proportions, donc on devrait pouvoir vous proposer du primeur bientôt. Aussi, concernant les courges : notre champs de production, lui, a été visité par de malhonnêtes personnes, puisqu'il nous manque beaucoup de courges par rapport à ce qu'on devait avoir, donc malheureusement nous n'aurons pas de courge spécial Halloween cette année. Également certaines courges ont disparu tel que Giraumon, Patidou, Patisson, Spaghetti ! Un gros manque à gagner pour l'exploitation."

Alexandrine et Philippe Debattista du Mas Alexandrine (Lansargues)



Chiffre d'affaire, marge et pertes

L'activité économique de La Cagette est la vente de marchandises à destination de ses membres. Toutes les valeurs mentionnées ci-après sont des valeurs hors taxes. Le bilan et le compte de résultat sont en annexe du document.

Pour notre 4ème exercice comptable, nous avons réalisé un **résultat net positif de 14650€** (25320 € l'année dernière) soit un déficit de 32337 euros.

Bien que ce résultat soit inférieur à celui de l'année dernière, nous nous félicitons de cette belle réussite qui n'allait pas de soi au départ. En effet, le covid nous a fait perdre un grand nombre de participants (1500 acheteurs avant le covid, 1230 en septembre 2021), et nous peinions à recruter suffisamment pour combler ce manque. En parallèle nos charges allaient significativement augmenté cette année (voir ci dessous). En septembre l'année dernière nous vous avons alerté sur la situation économique délicate de La cagette. Nous prévoyions à l'époque un résultat entre -20000€ et -40000€. Grâce à la mobilisation de toutes et tous et aux différentes mesures mises en place tout au long de l'année (notamment la campagne +300 coops), nous avons réussi à remonter la barre et finir l'année en positif ! Bravo à toutes et tous !

Le **chiffre d'affaires** : **2 365 241 €**

Il est très similaire à celui de l'année dernière (2 362 457€)

Le **taux de marge commerciale** réelle : **20,82%** (19,75% l'année dernière)

Il est en nette amélioration, et c'est un très bon signe ! La marge commerciale théorique est toujours 23% à La Cagette. Cependant en raison des pertes, des ventes à -20% ou -50%, des vols, des erreurs de pesée et de caisse, de mise à jour de prix et de facturation, la marge réelle est toujours inférieure. La marge réelle est de 20,82% cette année, contre 19,75% l'année dernière !

Le **taux de démarque** : **2,18%** (3,25% l'année dernière)

C'est la différence entre le taux de marge théorique et le taux de marge réelle. Bien évidemment puisque cette dernière augmente, le taux de démarque lui, diminue.



Charges d'exploitation (hors achat de marchandise) : **412 507€** (+7,97%)

Cette augmentation s'explique par :

- Une **augmentation importante des dotations aux amortissements** (+29% soit + 13000€ par rapport à l'année dernière), liée en majorité aux importants investissements informatiques des deux dernières années.
- Une **légère augmentation de la masse salariale** (+2,7% soit +3000€ par rapport à l'année dernière). L'adhésion à la Convention Collective Nationale du Personnel des Coopératives de Consommation (IDCC 179) nous a imposé une augmentation des salaires (+150€ brut) et la mise en place d'un 13e mois. Néanmoins ces augmentations n'ont pas porté sur une année entière. De plus, l'année dernière, nous avons 7,3 salarié.e-s en moyenne sur l'année, alors que cette année nous n'avons été que 7 salarié.e-s toute l'année. Cette réduction est venue compenser les augmentations de salaires.
- En revanche on note une importante **augmentation des cotisations sociales** qui avaient été gelées pendant le covid et qui ont sacrément augmentées (+40% soit + 11500€ par rapport à l'année dernière)
- Nos **charges externes**, elles, n'ont quasiment pas augmenté par rapport à l'année dernière (loyers, électricité, eau, téléphonie, achat de petit matériel, entretien et maintenance, etc.)

ANALYSE DES INDICATEURS ECO



Trésorerie 230 130 € (-14,36%)

Bien qu'en baisse par rapport à l'année dernière (268 724€), nous n'avons eu aucune inquiétude liée à la trésorerie cette année. Nous avons toujours largement 3 mois de charge d'avance (100 000€), ce qui constitue une réserve tout à fait raisonnable. Nous continuons néanmoins à suivre de près cet indicateur clé.



Capitaux propres : 364 565 (-5,68%)

Les capitaux propres, c'est à dire les ressources financières que possède l'entreprise s'élèvent à 380 274€ soit une diminution de 5,76% par rapport à l'année dernière. Cela s'explique par une diminution du capital social (voir ci dessous).



Capital social : 328 280 € (-6,83%)

Pour la première fois dans l'histoire de la Cagette, le capital social diminue. Pourtant nous enregistrons 545 nouveaux coopérateurs (386 l'année dernière). Cependant pour la première fois cela ne contrebalance pas les départs !

En effet **cette année nous avons un record d'annulation (don et remboursement) de parts sociales** 3 983 contre 900 l'année dernière. Pourtant le nombre de démissionnaires est similaire à l'année dernière (115 cette année contre 104 l'année dernière). Cela s'explique par le fait que quelques gros porteurs ont demandé le remboursement total ou partiel de leurs parts sociales cette année. Ce n'est pas une mauvaise chose car cela rééquilibre le capital de la Cagette. Au début du projet, 137 personnes ont investi plus que 100€ et 39 personnes détenaient 44% du capital. Désormais les 129 personnes restantes qui ont investi plus de 100€ ne détiennent plus que 29% du capital.

VALEUR DE REMBOURSEMENT DE LA PART SOCIALE

La valeur initiale d'une part sociale est la **valeur d'émission**, celle-ci est fixe. A La Cagette, elle est d'un montant de 10€. C'est-à-dire que les nouvelles coopérateur-rices qui souhaitent rejoindre La Cagette paieront toujours 10€ pour une part sociale.

La **valeur de remboursement**, elle, est variable et dépend de la santé financière de l'entreprise. Si l'entreprise fait du déficit, ce risque est porté par tou-te-s les membres. Le montant du déficit est divisé par le nombre de parts sociales en circulation, ce qui constitue la décote. La montant de remboursement de la part sociale est donc "10 € - la décote".

La première année nous avons fait un déficit de 115 076€. Depuis, les nouvelles souscriptions, et les résultats positifs des 4 dernières années (40050€ en 2018-2019, 2 719€ en 2019-2020, 25320€ en 2020-2021 et 14650€ cette année) nous ont permis de rembourser une partie de ce déficit, ce qui a eu pour effet de faire remonter la valeur de remboursement de la part sociale de 8,66€ au 30 juin 2021 à **9,02€ au 30 juin 2022**.



9,02 €

PROJETS DU PROGRAMME

Grand magasin

Durant l'année passée, le comité grand magasin a étudié plusieurs opportunités immobilières qui se sont présentées sur le marché immobilier privé. Aucune de ces pistes ne s'est avérée concluante.

Nous avons également pris attache avec les élus et les institutions responsables des questions immobilières (Mairie, Métropole, SERM-ACM) afin de les informer de notre recherche et de solliciter leur aide. Là encore, aucune démarche n'a donné de résultat.

Durant l'année à venir, nous resterons donc à l'affût de toutes les opportunités immobilières qui pourront apparaître et nous nous tenons prêt·e·s à réagir rapidement et efficacement le jour où quelque chose d'intéressant se présentera.

Logistique dernier kilomètre (Comité créé cette année)

Avec les travaux du tram, nous devons anticiper un changement majeur potentiel de nos pratiques d'approvisionnement tant qu'aucune opportunité de déménagement ne se présentait. Le comité "Dernier Km" est donc né pour répondre à cette problématique.

Nous avons étudié des pistes, notamment avec le MIN (Marché d'Intérêt National). L'idée était d'envisager un espace de stockage au MIN pour faciliter l'approvisionnement du magasin. Après la rencontre au MIN, nous n'avons pas d'intérêt à changer notre chaîne logistique car cela ajouterait des charges sans augmentation de chiffre d'affaires.

Le comité "dernier km" s'est donc tranquillement transformé en comité "suivi des travaux". Les livraisons se passent pour le moment correctement mais il s'agit maintenant de faire le lien avec les fournisseur·se·s et la TAM pour être au courant des changements quant à la circulation et l'accès mag pour être sûr·e·s qu'on soit encore livré·e·s.

Relancer le comité Prévention - Médiation - Inclusion

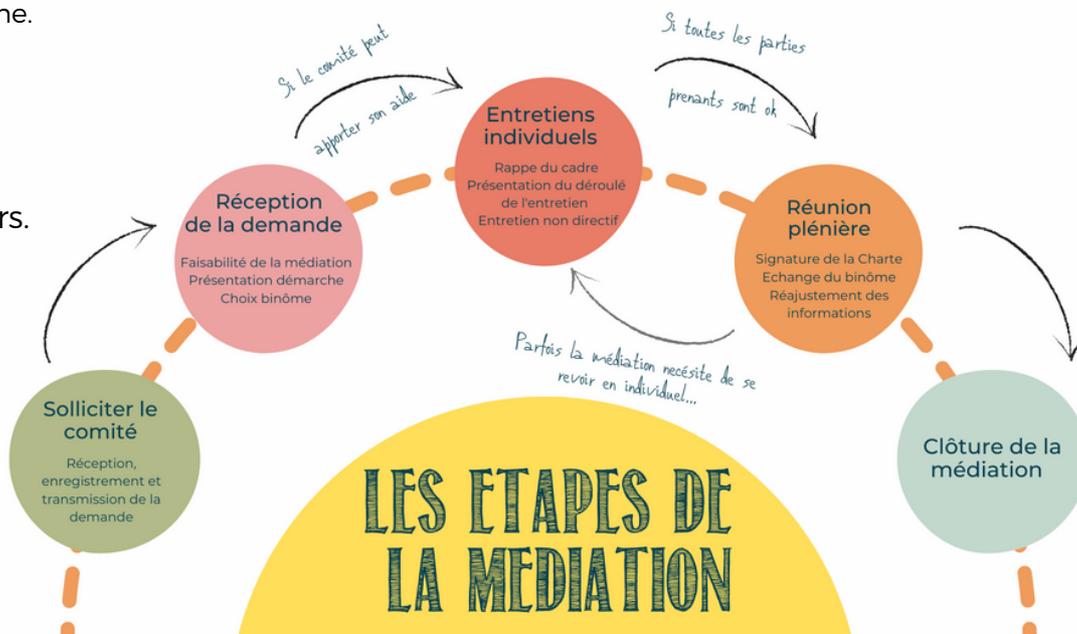
Le comité a été relancé et plusieurs wanted diffusés. Une petite dizaine de personnes constitue le comité actuellement. Des réunions sont organisées tous les mois sur le même créneau horaire. Nous avons eu besoin de temps pour constituer une équipe fixe et pouvoir ainsi avancer.

Le comité travaille actuellement sur la procédure de médiation et la fiche posture de médiateur·rice ainsi que sur des documents expliquant tout cela.

Plusieurs actions de prévention ont été envisagées mais aucune mise en place cette année.

Le comité a été sollicité pour mener à bien une médiation, chose qui a été faite. Le comité poursuivra ce travail l'année prochaine.

Travail en cours.



PROJETS DU PROGRAMME

Nouveaux Moyens de paiement - Comité Moyens de paiement



La Cagette accepte tous les titres restaurant depuis le 1er juillet 2022 ! Il y a neuf émetteurs de titres restaurants (Swile, Wedoofood, wiismile, worklife, Benefiz, Sodexo, Up, Edenred, Bimpli), nous acceptons les chèques papier et les cartes restaurant. Les impacts de ces nouveaux moyens de paiement ne se verront pas sur l'exercice 2021-2022, mais c'est bien grâce au travail acharné du comité "Nouveaux Moyens de Paiement" et du comité "Brinks" tout au long de cette année que cela est possible aujourd'hui. Même si cela ne concerne pas cette année comptable, on ne résiste pas à vous faire un petit teasing : sur 3 mois (juillet / août / septembre) :

- 10748 € TTC de courses réglées en titres restaurant
- 655,58€ TTC de factures pour la cagette (eh oui : les émetteurs de titres restaurant prélèvent entre 0% et jusqu'à 6,5% des recettes pour leur "frais de gestion" !). Nous espérons que cette nouvelle charge est compensée par une augmentation des achats à La Cagette des personnes disposant de titres restaurant. Une enquête sera menée l'année prochaine pour vérifier cela ! En attendant si vous avez le moindre poids sur votre comité d'entreprise : encouragez l'utilisation de Wiismile, Worklife et Benefiz : contrairement à leurs concurrents qui s'en mettent pas mal plein les poches, ils ne prélèvent rien au restaurateurs et supermarchés !



**LA CAGETTE
ACCEPTÉ LES
TICKETS RESTO !**

Nous acceptons les titres restaurants suivants:



Règles d'utilisation:

Seuls les produits identifiés par ce logo
(sur le ticket de caisse et/ou l'étiquette de prix en rayon)

peuvent être payés en titre restaurant



Max 19€ par jour et par personne

Non acceptés les jours fériés

Comité suivi salarié·e-s : politique salariale



Le comité portait trois projets cette année :

1/ Adopter la convention collective des coopératives de consommation

Suite à l'obligation de rattacher La Cagette à une convention collective et après une longue étude juridique auprès de nos avocates nous avons adopté la Convention Collective des Coopératives de Consommation en octobre 2021 . En effet, La Cagette est une entreprise OVNI qui ne rentre pas parfaitement dans les cases préétablies !

Cela a eu plusieurs conséquences :

- Nous avons pu adhérer à un OPCO, organisme de formation et les salarié·e-s ont à présent accès à une enveloppe budgétaire pour réaliser des formations.
- L'exercice écoulé a donc subi une forte augmentation des charges salariales, qu'il faudra compenser en achetant plus de légumes ! Cette augmentation est normale et a été réalisée afin de respecter nos obligations légales.
 - Nous avons revalorisé les salaires (d'environ 100€ bruts) pour nous aligner sur ceux de notre nouvelle branche
 - Un treizième mois est à présent versé, en deux temps : une fois en mai et une fois en novembre.

2/ Améliorer les conditions salariales par la mise à disposition de matériels professionnels

Une enquête a été menée au sein de l'équipe salariée. Des téléphones professionnels et leurs abonnements téléphoniques ont été mis à disposition de celles et ceux qui en avaient exprimé le besoin.

3/ Mettre en place une charte de télétravail

Une étude préliminaire des conditions nécessaires à la mise en place d'une telle charte a été réalisée en fin d'année 2021. Cependant ce sujet est devenu moins prioritaire par la suite, et n'est plus d'actualité au sein du comité, d'autant plus que les salarié·e-s n'en ont pas non plus exprimé le besoin urgent.

PROJETS DU PROGRAMME

Gestion des déchets - Comité ordures



Les projets du comité sur la gestion des déchets se déclinent en trois volets cette année :

1/ Favoriser le compostage des déchets organiques de La Cagette :

Géré par l'association Clem'Compost et co-fondé par l'asso des Ami-es de La Cagette, le méga-composteur du Parc Clémenceau est en fonctionnement ! Les déchets organiques (fruits et légumes abîmés et invendables) y sont désormais déposés tous les jours par les coops du service de 16h15.



2/ Expérimenter le réemploi du verre :

Le meuble de récupération du verre a été amélioré, ainsi que les affichages en rayon des différents produits dont le verre est récupéré. Les producteurs locaux viennent ensuite directement chercher leurs contenants dans le meuble.

Nous sommes également partenaires de la SCIC Oc'Consigne qui mobilise les professionnels et organise des circuits de collecte de bouteilles. La Cagette récupère désormais les bouteilles 75cl. de la Brasserie des Garrigues et les bouteilles 1l. de BB Kombucha ! Un travail de communication auprès des coops a été mené, ainsi qu'un travail d'affichage en rayon et une adaptation de la feuille de route pour l'inclure aux services en magasin.



3/ Sensibiliser les coops pour améliorer le tri à La Cagette :

Le comité a procédé cette année à plusieurs sondages de nos poubelles noires pour voir si le tri y était fait correctement.

Les consignes de tri des différentes poubelles et des corbeilles ont été rendues plus visibles. Des emplacements noirs et jaunes ont été posés au sol dans tout le magasin et en réserve pour marquer les emplacements des corbeilles de tri jaunes et noires.

Des actus-bilans ont été communiquées aux coops via le site de La Cagette et La Cagette Express.



PROJETS DU PROGRAMME

Solidarité (Comité Solidarité)

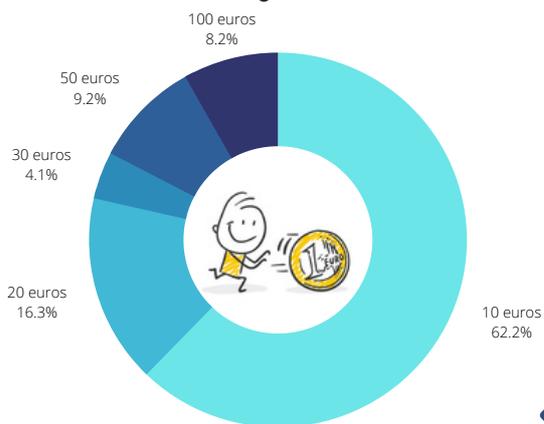


Outre l'organisation des collectes alimentaires, le Comité Solidarité travaille depuis plusieurs mois sur la question de l'accessibilité de La Cagette au travers de trois projets qu'il a mis en œuvre cette année dans le cadre du programme :

1/ Expérimenter une simplification du discours sur la prise de part sociale : "Je peux devenir membre pour 10€"

Investir 100€ de parts sociales est un véritable frein à la souscription de nouveaux membres. En lien avec le comité accueil, nous avons expérimenté un nouveau discours clair à diffuser par tou-te-s, accompagné d'une sensibilisation pour investir plus que 10€ pour les personnes qui le peuvent. Ce discours est désormais décliné sur tous les supports de communication de La Cagette. Nous pensons que ça a été un succès étant donné le nombre record de recrutement cette année. Enfin ce projet a eu un impact certain sur le montant souscrit en moyenne par les coopérateur·rice·s cette année, sans pour autant mettre la cagette en difficulté financière.

Répartition du montant des souscriptions pour les 402 coop. ayant souscrit entre le 01/01 et le 30/06/22



Montant moyen de la part sociale par année

Au début nous avions vraiment besoin de capital pour acheter le fond de commerce, le matériel et financer les pertes de la première année donc nous incitions vraiment les coops à mettre 100€ voire plus s'ils en avaient les moyens. 150 personnes ont mis plus de 100€ la première année. Certaines ont mis 5000€ et même 15 000€. Ensuite, l'activité du magasin se rapprochant de la rentabilité, nous avons eu de moins en moins besoin de capital et le discours a évolué pour inciter les personnes à s'inscrire même s'ils ne souhaitaient ou ne pouvaient pas mettre 100€ de parts sociales.



2/ Expérimenter un système de parts sociales suspendues

Pour aller plus loin dans l'accessibilité, toute personne déjà membre ainsi que les nouvelles qui le souhaitent peuvent désormais abonder un fond de parts sociales suspendues, permettant aux personnes pour qui 10€ seraient un frein pour rejoindre La Cagette. Ce système est désormais présenté en réunion d'accueil.

Un premier appel au don a été lancé en février pour lancer le dispositif qui a très bien fonctionné puisque nous avons reçu plus de 500€ de promesses pour financer 50 parts sociales.

À ce jour, seules trois personnes ont bénéficié d'une part sociale solidaire, ce qui montre que nous touchons un public qui aujourd'hui est capable de prendre au moins une part sociale. Mais avec l'expérimentation de la "Caisse Commune" du projet Territoires à Vivres (plus d'explications dans le Programme 2022 / 2023), ce système déjà en place sera potentiellement plus sollicité. Nous ferons un point d'étape l'année prochaine pour suivre cela de plus près.

3/ Lancer une réflexion et une étude sur l'opportunité de mettre en place un dispositif de tarifs "préférentiels" pour les membres en situation précaire :

Le travail dans le cadre du projet Territoires à Vivres a pris le relais avec l'expérimentation de la "Caisse Commune". Des personnes en situation de précarité pourront bénéficier de cette caisse pour faire leurs achats à La Cagette. La piste des tarifs préférentiels est donc écartée pour le moment.

PROJETS DU PROGRAMME

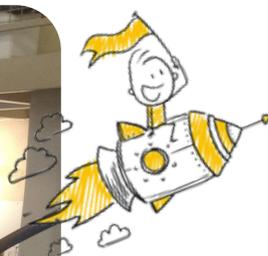


Relancer des temps d'échanges collectifs et collecter les questions de tou-te-s - Comité Cagette du futur

Le comité Cagette du Futur qui organisait les agoras ouvertes mais également les journées d'été a proposé cette année de relancer des temps d'échanges avec l'ensemble des membres et de collecter les questions de tou-te-s dans le but d'y trouver des réponses.

1/ Organiser des permanences physiques rue Castilhon

Le comité "Apéro Castilhon" a vu le jour cette année ! L'objectif était simple : Recréer du lien simplement et faire du local Castilhon notre quartier général pour discuter de la coopérative dans ces heures dédiées, le lundi de 18h à 20h. Au delà du moment convivial, certains apéritifs sont mobilisés pour parler d'une thématique particulière. Cette année nous avons notamment eu un apéritif sur le thème du renouvellement de la présidence et sur le projet "Territoires à Vivres". Pour la suite, l'idée est de continuer de faire la promotion auprès des comités pour qu'ils s'en saisissent et de communiquer largement auprès des membres.



2/ Lancer une plateforme collaborative ouverte à tou-te-s

Après un état des lieux des solutions existantes, la plateforme collaborative est désormais ouverte sous le nom de openbar.lacagette-coop.fr. Accessible depuis l'espace membre avec nos identifiants personnels, cette plateforme est un lieu d'échange pour que chacun-e puisse remonter ses questions et ses idées afin d'impulser de nouvelles réflexions à La Cagette. Un système de vote permet également de plébisciter les sujets.

Nous l'avons testé dans le cadre de la journée d'été, les comptes rendus des ateliers y ont été publiés. Désormais, nous allons en faire la promotion, en assurer la modération et entamer un travail de réflexion sur le traitement des sujets qui seront plébiscités.



OpenBar La Cagette

Questions Mots clés Catégories Écrire sur un sujet

Connexion Inscription Recherche

Questions et réponses récentes

4 **Comité "Achats"**
répondu par Olivier315 3 ansse poser (310 points) il y a 1 jour
comité achats

0 **Et si on ouvrait le magasin dès 12h30 le lundi ?**
écrite par Félicie2228 2 joursse poser (210 points) 18 octobre dans Services en magasin

1 **Faut-il envisager un service de livraison pendant les travaux du tram ?**
répondu par Christophe369 2 joursse poser (140 points) 17 octobre dans Journée d'été 2022
travaux tramway courses livraison

3 **Comment « déGAFAMiser » La Cagette ?**
répondu par Antonin1 2 joursse poser (190 points) 09 septembre dans Journée d'été 2022
indépendance logiciel open empruntiers multinationales

Bienvenue sur OpenBar La Cagette, le forum qui rassemble les coopérateurices de La Cagette.

Catégories
Alimentation générale (0)
Général du magasin (0)
Services en magasin (2)
Comités (2)
Gouvernance (0)
Idées d'amélioration (1)
Journée d'été 2022 (7)

REALISATIONS DES COMITES

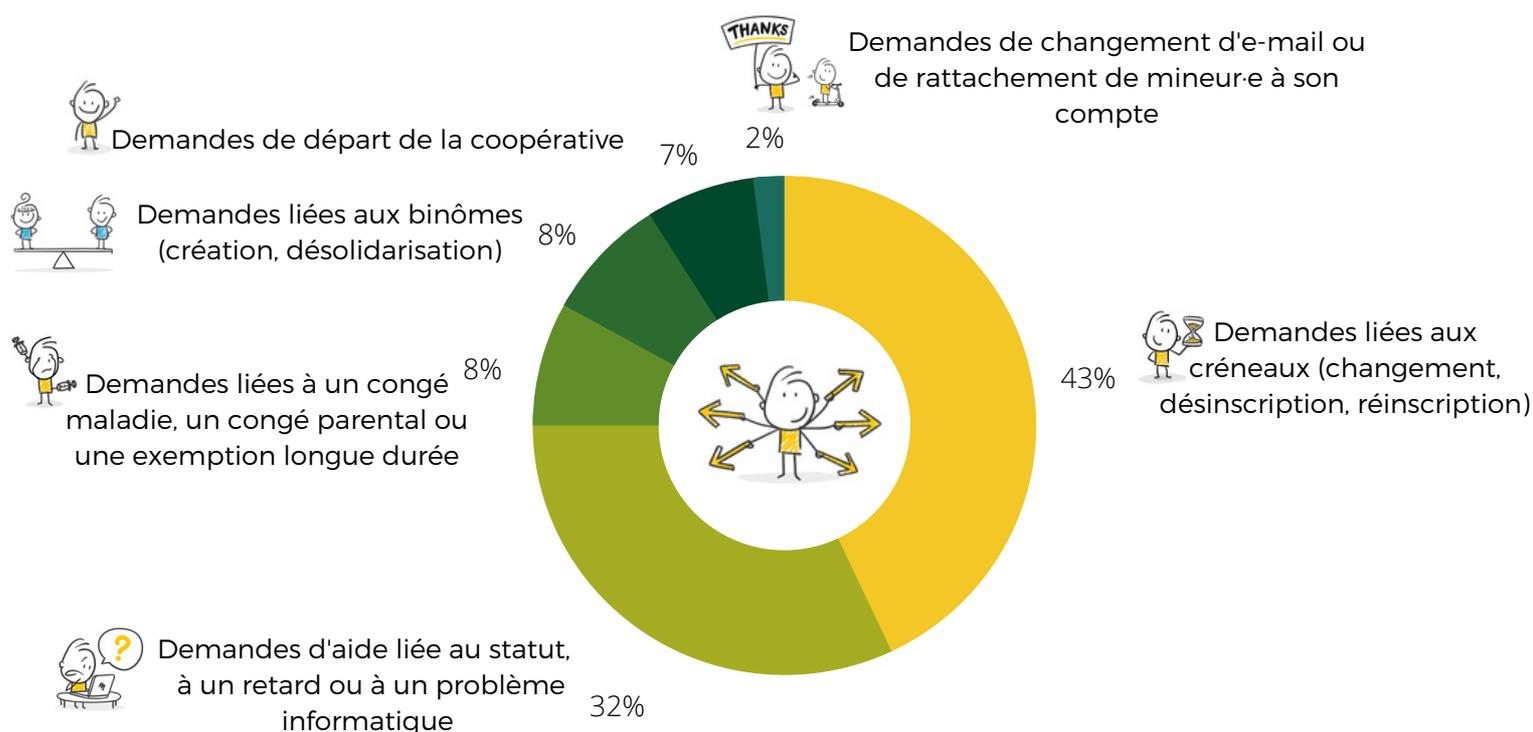


Le comité Bureau des Membres

Depuis janvier 2020 toutes les demandes liées au statut de coopérateur·rice passent par les formulaires sur le site internet. Une équipe BDM est chargée de traiter les demandes à distance. Il est composé de douze personnes qui traitent quotidiennement les formulaires.

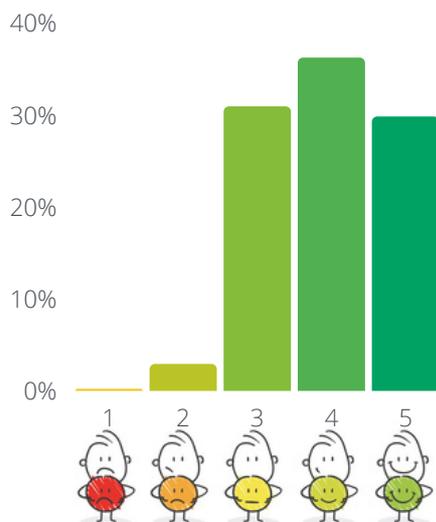
Le comité a traité en tout cette année 2422 formulaires.

Soit 7 demandes par jour, y compris le dimanche !



Retour de l'enquête de satisfaction

510 réponses



Les coops sont globalement satisfait·e-s par le traitement de leurs problèmes par le BDM (Bureau des membres) : **66%** se disent satisfait·e-s ou parfaitement satisfait·e-s. Cela dit, le taux est légèrement inférieur à la plupart des autres taux de satisfaction.

Les personnes qui déclarent ne pas être entièrement satisfaites par le BDM évoquent la plupart du temps le **manque de présence humaine** et l'utilisation du système de formulaires informatisés.

REALISATIONS DES COMITES



Le comité SNTF (Syndicat National des Travailleur·se·s du Froid)

Célébrons la naissance de ce nouveau comité qui protège nos frigos des miasmes et de la saleté ! Composé d'une **dizaine de personnes** il recrute encore !

T'AIMES LA SUEUR ET LE FROID ?



La mission de notre comité est de **nettoyer les chambres froides et les frigos.**

Nous nous organisons pour faire 1 gros nettoyage d'équipement froid toutes les 4 semaines, en fonction des dispo de chacun. Nous nous arrêtons dès que nous avons fini notre nettoyage ;

GROS AVANTAGE : les services durent 1h30 à 2h.

Si vous aimez la lutte, la solidarité, la chaleur humaine, écrivez à notre responsable de cellule pour intégrer le syndicat !

VALIDATION DES SERVICES EN PARTICIPANT AU COMITÉ.

Contacteur : sntf@lacagette-coop.fr



Le comité Repas Salarié·e·s

Les repas salarié·e·s c'est quoi ?

Pour améliorer les conditions de travail des salarié·e·s, une équipe de coopérateur·rices a eu l'idée géniale de leur préparer des repas de midi. C'est la cantine de luxe !

Voilà comment cela fonctionne :

Les cuisinier·ères volontaires s'inscrivent sur un planning. Elles ou ils font leurs courses à La Cagette avec un **budget de 5€ par salarié·e.**

Ces 5 € sont financés en partie par les salarié·e·s (3€/repas) via une "retenue sur salaire" et en partie par la coopérative (2 €/repas) via le paiement de "cotisations".

La/le cuisinier·ère cuisine à domicile et livre à midi. Nos salarié·e·s sont toujours ravi·e·s et déclarent régulièrement tous en cœur que "c'est génial" !

Le comité compte **23 personnes dont 18 femmes et 5 hommes.** Elles et ils ont pour objectif de réaliser 4 repas par semaine et on s'en rapproche !

Cette année, ce sont **175 repas** qui ont été préparés avec amour. Merci les cuisinier·ères !



REALISATIONS DES COMITES



Le comité informatique

Depuis l'ouverture en 2017, l'informatique a été au cœur de notre politique d'investissement afin de répondre aux enjeux de gestion des flux des marchandises et d'animation de notre communauté de membres. Nous avons dépensé en moyenne **30000 € par an** sur les trois premières années pour améliorer nos outils.

En avril 2021, nous avons obtenu une **subvention régionale de 66000€** dans le cadre du Pass Rebond Occitanie. Cela nous a permis de **doubler notre budget annuel**, et ainsi relancer notre activité après les périodes de confinement.

Cela s'est traduit cette année par un **nouvel espace membre** apportant de nouvelles fonctionnalités. Cet espace est désormais accessible sur tout type de support (mobile, tablette, ordinateur), et compatible avec tous les navigateurs. On peut y consulter son historique, déplacer ses services ou s'organiser avec son binôme.

En parallèle, nous avons créé une nouvelle **interface pour le comité Bureau des membres** afin de pouvoir traiter les demandes quotidiennes : changement de créneau, gestion des rattrapages et des présences, gestion des binômes. Pour le Bureau des membres, l'interface est beaucoup plus ergonomique et le temps de traitement des sollicitations est réduit.

En termes de logistique, nous avons mis l'accent sur une meilleure **vision globale des entrées et des sorties des marchandises**. Du passage des commandes à la réception des marchandises, nous avons désormais une batterie d'outils analytiques et des applications ergonomiques utilisables par tou·te·s les membres et les salarié·e·s acheteur·euses.

L'**application inventaire** a aussi été revue afin de la rendre plus robuste et stable. Le résultat est que nous pouvons compter plus régulièrement notre stock et donc avoir une meilleure vue sur notre modèle économique à chaque arrêté comptable trimestriel. Il en découle également que les achats réalisés auprès de nos 111 fournisseurs (dont 82 en direct) ont gagné en précision.

Nous avons pu également développer de nouveaux services comme l'acceptation des **titres restaurant**, projet porté de longue date par le comité moyen de paiement.

L'ensemble de ces applications est **open source** et partagée avec d'autres supermarchés coopératifs en Occitanie et en France, grâce à notre prestataire **Coopératic**.

Tout ce travail ne serait d'ailleurs pas possible sans l'implication de son équipe de développeur·euses avec qui c'est un plaisir de travailler depuis l'ouverture de La Cagette. Merci donc à Pierre-Vincent, François, Damien, Félicie, Etienne, Thibault, Jérémy et Coralie pour leur disponibilité et leur investissement dans le projet ! Spéciale dédicace également comme tous les ans à Michel Bibikoff qui a conçu le système de balances que nous utilisons tous les jours !

Pour conclure, cette subvention a été un tremplin cette année pour La Cagette. Nos outils sont plus robustes et facilitent la logistique quotidienne. Il reste toujours des bugs que nous traitons au fur et à mesure et nous remercions tou·te·s les membres pour leur patience et pour les remontées effectuées au travers du bureau des membres qui contribuent à l'amélioration du système.

REALISATIONS DES COMITES



Focus sur le plan d'action de l'agora du 16 novembre

En octobre dernier, la table ronde alertait tous les membres sur la situation économique fragile de La Cagette après une rentrée morose et un arrêté comptable trimestriel inquiétant. L'Agora du 16 novembre 2021 présentait un plan d'action en deux phases pour redresser la barre.

S'en est suivi un branle-bas de combat incluant **cinq comités gonflés à bloc** et des actions menées pendant six mois dont la désormais célèbre **campagne de recrutement des +300 coops**. On peut le dire aujourd'hui avec du recul, cette mobilisation collective a été **une des plus belles réussites de La Cagette**.

Voici donc un résumé des actions menées par ces comités tout au long de l'aventure.



Les animadocs du comité Accueil

Le comité accueil est chargé d'informer les nouveaux coopérateur-riche-s sur le fonctionnement de La Cagette et de prendre leur souscription. On a fait une belle année pour être à la hauteur de la fameuse ambition **" +300 coops au printemps "**.

Composé à ce jour de 17 Cageot-te-s surnommé-e-s Animadocs, le comité Accueil reste ouvert en permanence à tout-e autre coop souhaitant nous rejoindre : la possibilité est offerte de valider son service en animant une réunion par mois.

Bilan de l'action : 75 réunions d'information et d'inscription organisées entre juillet 2021 et juin 2022, au local de Castilhon, au parc Clémenceau ou en visio pour **53 nouveaux coopérateur-riche-s enregistré-e-s dont 329 entre mars et juin**.

Les nouveautés du comité en 2021 - 2022 :

Pour la vie du comité :

- Distribution des responsabilités au sein des membres du comité
- Élection de Gabrielle en tant que nouvelle responsable via une élection sans candidat-e

Pour les réunions d'information accueil :

- Mise en place d'un formulaire d'inscription sur le site web (en novembre 2021)
- Mise à plat du déroulé de présentation avec prise en compte des nouveautés (recrudescence des binômes, mise en place des parts solidaires, nouvelle gouvernance de l'association Les Ami-e-s de La Cagette, etc.)
- Création d'une nouvelle adresse mail destinée à faciliter les inscriptions différées

Élaboration d'une fiche de bienvenue qui récapitule les informations-clés aux nouvelles et nouveaux membres.



Le comité prospection

Le comité Prospection a été créé pour la mise en œuvre d'une opération visant à **recruter rapidement de nouveaux-illes membres** suite à la baisse de fréquentation constatée au cours du quatrième trimestre 2021. Le comité a donc élaboré et mis en œuvre l'opération +300 coops visant à recruter 300 coops au cours du second trimestre 2022, l'objectif a été largement rempli.

REALISATIONS DES COMITES



Le comité communication

Le comité communication est chargé de mettre en forme et de gérer la diffusion de la communication interne et de la communication externe de la coopérative, et de s'assurer de la qualité des contenus, sur les différents supports (Cagette Express, Facebook, Instagram, Twitter, tracts et affiches...) Il s'occupe également des relations avec la presse et de répondre à de nombreuses sollicitations externes souhaitant avoir des informations sur notre projet.

Ainsi sur la période juillet 2021- juin 2022, nous avons participé au **festival DBDA** des CEMEA où nous avons tenu un stand, participé à une table ronde au **Festival de la Tomate** à Clapiers, à la **Guinguette de La Gerbe**, participé à la table ronde **Ora Maritima** sur l'alimentation, participé au **Marché de Léon** à La Gerbe, nous avons explicité notre modèle auprès d'une délégation de **Carasso**, auprès d'étudiants travailleurs sociaux à l'**IRTS**, auprès des élèves de l'**Institut de Gestion de la Protection de la Nature**, reçu pour leur présenter La Cagette 30 étudiant.e-s du **Master "Global Challenges for Sustainability"** (Master international ayant une antenne à Montpellier), et présenté notre coopérative en visio avec les élèves du même master à l'**Université de Barcelone**.

Nous avons également participé à une journée de théâtre-forum animée par la **Cie des Nuits partagées** avec de nombreuses associations locales pour échanger sur les questions de gouvernance.

Nous avons répondu à plusieurs sollicitations d'étudiant.e-s qui souhaitaient évoquer La Cagette dans la rédaction de leurs mémoires.

Nous avons répondu à la demande de **France 3 région** pour réaliser un reportage sur La Cagette diffusé dans l'émission Ad'Oc ainsi qu'à l'invitation de la radio **FM+** pour une émission en direct, à celle de **France Bleu Hérault** pour une matinale en direct, à une interview de **Radio Divergence**, et répondu à la proposition du magazine **Oxytanie** pour un grand papier dans le numéro "Nourrir demain".

Le comité a aussi travaillé sur l'amélioration de **La Cagette Express**. Il a également travaillé en étroite relation avec le comité Prospection pour l'opération +300 coops au cours du premier semestre 2022 (tracts, communication sur les réseaux sociaux, publipostage).



Le comité participation

Suite au constat de la baisse de fréquentation fin 2021, le comité Participation a été lancé afin d'augmenter notre nombre de personnes actives parmi les coops déjà présent.e-s. Le comité a donc mis en place des actions pour limiter le désengagement et augmenter l'implication des coops à La Cagette.

Actions menées en 2021-2022 :

- La **"Grande Amnistie de novembre 2021 !"** : remise des compteurs à zéro pour relancer rapidement la consommation en magasin
- **Campagne téléphonique** de réinscription auprès de tou.te-s les désinscrit.e-s récent.e-s
- **Affichage** des chiffres de participation en d'impact en mag (mis à jour tous les mois)
- Lancement de l'**enquête de satisfaction** annuelle - publication en février-mars
- Organisation d'**apéros-nouvellos** à destination des personnes nouvellement arrivées à La Cagette
- Meilleur **suivi informatique** et meilleure information aux personnes désinscrites (ajout d'un statut Parti + mail automatique aux désinscrit.e-s avec lien réinscription)
- Amélioration de l'affichage des besoins des comités (**affiches Wanted**)

REALISATIONS DES COMITES

Le comité Comptabilité



Le comité comptabilité a été réorganisé et s'est agrandi ! il est désormais divisé en cinq comités :

- **Business Plan** : son rôle est de faire les prévisions financières (à l'aide d'un outil appelé Business Plan), et de suivre l'évolution financière de La Cagette tout au long de l'année. C'est lui qui tire la sonnette d'alarme si les prévisions sont mauvaises, et alerte la Table ronde le cas échéant. Il compile les dépenses financières envisagées par la Table ronde et lui fournit les outils nécessaires pour valider ou non ces dépenses.
 - **Le comité Facturation** : son rôle est de traiter les milliers de factures que nous recevons chaque année (3600 l'année dernière !) Il faut les inscrire, les vérifier, les payer, les scanner, et les archiver !
 - **La Brinks** (préparation et magasin) : La Brinks s'est ré-organisée afin de travailler plus efficacement.
 - > Une équipe s'occupe de la préparation, c'est à dire qu'ils "prémâchent" le travail de l'équipe magasin. Ils traitent en amont tout ce qui est dématérialisé : les enregistrements de caisse, qu'ils comparent aux relevés de banques, et aux relevés des différents émetteurs de titres restaurant. Ce travail se fait à distance, de chez soi.
 - > L'équipe magasin, elle, fonctionne toujours en binôme. Ils se basent sur le travail des préparateurs et complète en comparant les relevés de caisse de la semaine avec les espèces, les chèques et les chèques restaurant encaissés. Ils mènent l'enquête si ça ne correspond pas et rappellent les coops qui seraient partis sans payer (oui, oui, ça arrive souvent par mégarde, rappelons que nos caissier-ères ne sont pas des professionnel·les !). Merci de rester courtois avec elleux, ils font un boulot formidable ! Ensuite ils déposent l'argent à la banque et font de la monnaie afin que nous puissions remplir les fonds de caisse.
- Notons cette année, que la mise en place des Titres Restaurant à ajouté une grosse surcharge de travail au comité brinks (deux nouveaux moyens de paiement !). les procédures sont encore en cours d'amélioration afin de simplifier leur travail au maximum. Merci à tous les membres du comité pour leur patience et leur engagement, envers et malgré les inévitables couacs engendrés par ces changements !
- **Le comité "souscription"**, lui, gère l'argent des souscriptions. Il compare les souscriptions enregistrées avec l'argent récupéré, et fait les dépôts à la banque.
 - **Le comité Icompta** : une fois scannées, les factures sont importées dans notre logiciel de comptabilité, iCompta. On importe aussi tous les relevés de banque, les enregistrements de caisse et les nouvelles souscriptions. Il faut ensuite procéder au "lettrage" qui permet de vérifier qu'il n'y a pas eu de doublon, que chaque facture a été payée, que chaque souscription, chaque panier passé en caisse a bien été encaissé. Inversement, on veille à ce que chaque dépense corresponde bien à une facture. Aux débuts de la coopérative c'est Adeline notre experte du cabinet comptable Arithmétique qui faisait cela. Désormais nous essayons de prendre en charge le maximum du traitement comptable, sous la direction d'Adeline, afin de faire baisser la facture (et puis, c'est très intéressant !).

REALISATIONS DES COMITES

Le comité Comptabilité



- **La comptable** : Adeline ! À la fin, il reste quelques écritures complexes à faire passer par la comptable : les quotes-parts de subvention, les immobilisations avec le calcul de l'amortissement, les factures non-parvenues et les charges constatées d'avance... Enfin, elle procède à un contrôle final de tous les comptes avant la clôture. Pour tout ce travail, l'expert comptable nous fait payer 6000€ HT/an. Les premières années, elle avait supervisé et formé les bénévoles et les salarié·e-s, et elle faisait la plupart des saisies qui sont aujourd'hui faites par des coops. Cela nous coûtait donc beaucoup plus cher pour un nombre moins élevé d'écritures (9000€/an).

Tout ce beau monde collabore afin de procéder à une clôture comptable trimestrielle, qui nous permet de suivre au plus près l'évolution financière de la coopérative. Nous réalisons également la clôture annuelle au 30 juin qui nous permet d'établir le bilan et le compte de résultat qui sont validés tous les ans en AG.

Suite au décès de Catherine qui coordonnait l'ensemble du comité, la gestion des différents comités a été remodelée. Merci à Yves et Alain qui s'occupent désormais de la Facturation, Jérôme et Michel du comité Brinks, Françoise et Jérôme du comité Icompta, Alain et Christine pour les souscriptions. Tout le suivi des réclamations et des avoirs a été repris par les salari·e-s en charge des achats. Le suivi du business plan, lui, est toujours assuré par plusieurs salari·e-s. Merci aussi à tous les membres de ce grand comité qui se sont mobilisés, bien plus que trois heures par mois, pour assurer la clôture comptable dans les temps cette année.

